

# FORMATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES MEMBRES DU CSE PROGRAMME DE FORMATION

## COURS PRESENTIEL COLLECTIF EN INTRA-ENTREPRISE

**Public :** de 1 à 10 personnes.

**Prérequis :** être membre du CSE.

### **Objectifs généraux de la formation :**

- Comprendre les missions et le fonctionnement du Comité Social et Économique pour exercer efficacement son mandat
- Connaître les attributions du CSE en matière économique et sociale
- Comprendre les documents financiers de l'entreprise.

**Durée :** 2 Journées

## POINTS-CLES DU PROGRAMME

- Aspects juridiques. Composition et missions du CSE. Délégation. Consultation, droit d'alerte, recours à l'expertise.
- Aspects opérationnels. Fonctionnement du CSE.
- Communication efficace lors des réunions au CSE
- Cas pratiques (vidéo). Mises en situation

## JOURNEE 1

### LES BUDGETS DU CSE

- Fonctionnement et Activités Sociales et Culturelles (ASC).
- Le budget de fonctionnement
- Utilisation du budget de fonctionnement
- Principe de gestion séparée et cas spécifiques (transfert entre budgets).
- Utilisation du budget de fonctionnement et exemples de dépenses licites.

### OBLIGATIONS COMPTABLES DU CSE (30 MIN)

- Obligations communes à tous les CSE
- La norme comptable
- Le livre de compte
- Le rapport des comptes annuels
- L'inventaire annuel

### LA TENUE DE LA COMPTABILITE

- Comptabilité simplifiée vs comptabilité d'engagement.
- Les outils pour tenir la comptabilité
- Obligations comptables selon la taille et les ressources du CSE.
- Le Bilan
- Le compte de résultat
- Comptes du CSE

### INFORMATION ET CONSULTATIONS DU CSE

- Les Différentes consultations obligatoires du CSE annuelles
- Les commissions
- L'examen des comptes
- Lire le compte de résultat
- Information préalable du CSE
- Présentation des comptes annuels
- Indicateurs d'activités

### RECOURS DU CSE A UN EXPERT-COMPTABLE

- Choix de l'expert et financement.
- Missions de l'expert-comptable.
- Analyse de cas pratiques sur le recours à l'expertise.

### LE DROIT D'ALERTE DU CSE

- Principes du droit d'alerte économique, social et environnemental.
- Les différentes formes du droit d'alerte
- Procédures et mise en œuvre (étapes et précautions).

### SIMULATION DE PROCEDURE LIEE AU DROIT D'ALERTE

Atelier de mise en situation

## JOURNEE 2

### LA DIFFERENCE ENTRE INFORMATION ET CONSULTATION DU CSE

- Le calendrier des informations/consultations – Atelier
- La consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise
- La consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise
- La consultation sur les projets importants modifiant l'organisation de l'entreprise
- La consultation sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs
- La consultation sur les conditions d'emploi, de travail, notamment la durée du travail, et la formation professionnelle

### LE CALENDRIER DES INFORMATIONS & CONSULTATIONS DU CSE

- Mise en place du calendrier
- Atelier : réaliser son calendrier

### CAS PARTICULIER : INFORMATION/CONSULTATION LIEE AU DU DROIT D'ALERTE ECONOMIQUE DU CSE

- Quand comment utiliser le droit d'alerte
- Conditions de déclenchement et procédure.
- Cas pratique : mise en œuvre fictive du droit d'alerte.

### LES EXPERTISES : FINANCEMENT, CHOIX DE L'EXPERT

- Rôle de l'expert-comptable.
- Étapes pour voter et désigner un expert.
- Mise en situation

### ATELIER DE COHESION

- Jeux de rôle : savoir-faire et savoir-être des élus membre du CSE
- Atelier des 5 pourquoi

### LES ATTRIBUTIONS DU CSE EN MATIERE D'ASC

- ASC et assurance
- ASC exceptionnelles
- Les modalités de gestion des ASC
- Digitalisation des accès aux ASC du CSE
- Le budget prévisionnel des activités sociales et culturelles

### LES ATTRIBUTIONS DU CSE LIEES A LA LOI CLIMAT ET RESILIENCE

- La loi climat et résilience
- Dimension écologique dans les consultations

## SUIVI ET EVALUATION

- Ateliers pratiques lors des deux journées de formation, validés par l'intervenante, afin de vérifier la maîtrise des apports théoriques et pratiques.
- A l'issue de la formation, attestation de formation remise aux stagiaires.
- Questionnaire d'évaluation de la formation à chaud.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- **Diaporamas** : Résumés théoriques et schémas explicatifs.
- **Fiches pratiques** : Guide CSE, guide des obligations comptables.
- **Études de cas** : Dossiers fictifs pour les ateliers.
- **Quiz interactifs** : Vérification des acquis.

## INTERVENANTE :

Madame Nathalie Pilot, ingénieur prévention santé et sécurité au travail depuis 16 ans.